



LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Commission consultative des programmes de l'enseignement musical

Programme d'études

A.1.3.5. Composition

Conditions d'accès

- Avoir obtenu le certificat de la division moyenne ou de la moyenne spécialisée de formation musicale.
- Fréquenter ou avoir fréquenté le cours d'harmonie ou le cours de contrepoint.

Compétences souhaitées

1. Technique d'instrumentation : L'assimilation progressive des possibilités et particularités des différents instruments permettra à l'élève d'écrire de façon compétente et idiomatique pour ces instruments.
2. Créativité conceptuelle : En s'inspirant éventuellement de créateurs d'horizons différents, l'élève façonnera ses propres outils pour penser et élaborer sa musique sur le plan harmonique, formel, rythmique etc.
3. Créativité musicale : Invention, techniques de développement etc.
4. Notation : La familiarisation progressive avec différents codes notationnels permettra à l'élève d'en utiliser certains, voire de les adapter à ses propres besoins.
5. Assimilation de l'évolution du langage musical au cours des 20^e et 21^e siècles.

Objectif

Aider l'élève dans son activité créative pour lui permettre de se lancer dans une recherche personnelle.

Description générale du cours

- Dans le cadre d'un enseignement personnalisé, le travail de composition de l'élève est examiné et discuté de façon détaillée.
- Le professeur aide l'élève à se découvrir soi-même : quelle musique a-t-il envie d'écrire ; comment a-t-il envie de travailler (multiplicité des façons de concrétiser le processus créatif : improvisation, écoute intérieure, outils informatiques, aide du piano, etc.).
- Par ailleurs, des tendances esthétiques/stylistiques importantes seront discutées lors de séances d'analyse faites par l'enseignant.

DIVISION INFÉRIEURE – 1^{er} CYCLE

Programme d'études

- Composition de pièces solo ou de pièces pour petites formations.
- Analyse d'œuvres des 20^e et 21^e siècles : œuvres-clé servant à illustrer certains styles importants ; œuvres en rapport avec la recherche personnelle de l'élève.
- Principes de la technique d'instrumentation.
- Questions de notation.
- Eventuellement exercices créatifs préparatoires (Voir, à titre d'exemple, le premier des cinq exercices proposés par G. Ligeti : "écrire une petite pièce d'une durée maximale de 1' sur une seule note").

Examen pour l'obtention du diplôme du premier cycle

- Écoute (live ou avec enregistrement) de deux œuvres présentées par l'élève. Celles-ci seront des pièces solos ou pour petites formations.

- Lors d'un exposé (durée approximative : 15'), l'élève présentera ces compositions.
- Entretien avec les membres du jury.

DIVISION INFÉRIEURE – 2^e CYCLE

Programme d'études

- Composition de pièces solo ou de pièces de musique de chambre.
- Analyse d'œuvres des 20^e et 21^e siècles : œuvres-clé servant à illustrer certains styles importants ; œuvres en rapport avec la recherche personnelle de l'élève.
- Approfondissement des connaissances en technique d'instrumentation.
- Notation : différents codes de notation selon les styles (symboles pour les techniques de jeu contemporaines, space-notation, notation graphique, questions de notation rythmique, etc.).

Examen pour l'obtention du diplôme du deuxième cycle

- Ecoute (live ou avec enregistrement) d'une ou plusieurs des trois œuvres présentées par l'élève. Celles-ci seront des pièces solos, de musique de chambre ou de musique vocale.
- Lors d'un exposé (durée approximative : 20'), l'élève présentera ses compositions.
- Entretien avec les membres du jury.

DIVISION MOYENNE SPÉCIALISÉE

Programme d'études

- Composition de pièces de musique de chambre et pour ensemble.
- Analyse d'œuvres des 20^e et 21^e siècles : œuvres-clé servant à illustrer certains styles importants ; œuvres en rapport avec la recherche personnelle de l'élève.
- Approfondissement des connaissances en technique d'instrumentation, notamment en ce qui concerne les effectifs plus grands.

Examen pour l'obtention du diplôme du premier prix

- Ecoute (live ou avec enregistrement) d'une ou plusieurs des trois œuvres présentées par l'élève. Parmi celles-ci figurera une pièce pour ensemble.
- Lors d'un exposé (durée approximative : 20'), l'élève présentera ses compositions.
- Entretien avec les membres du jury.

DIVISION SUPÉRIEURE

Programme d'études

- Composition pour orchestre.
- Analyse d'œuvres des 20^e et 21^e siècles : œuvres-clé servant à illustrer certains styles importants ; œuvres en rapport avec la recherche personnelle de l'élève.
- Approfondissement des connaissances en technique d'instrumentation et orchestration.

Examen pour l'obtention du diplôme supérieur

- Si possible, écoute (live ou avec enregistrement) de deux œuvres présentées par l'élève. Parmi celles-ci figurera une pièce pour orchestre.
- Lors d'un exposé (durée approximative : 25'), l'élève présentera ses compositions.
- Entretien avec les membres du jury.

Exemples d'ouvrages didactiques

Instrumentation et Orchestration

Adler, Samuel: The Study of Orchestration

Gieseler, Walter: Instrumentation in der Musik des 20. Jahrhunderts

Notation

Gould, Elaine: Behind Bars

Esthétique et Technique de composition

Albèra, Philippe: Le Son et le Sens

Boulez, Pierre: Penser la musique aujourd'hui

Cage, John: Silence

Ferneyhough, Brian: Collected Writings

Forte, Allen: The Structure of Atonal Music

Grisey, Gérard: Ecrits

Lachenmann, Helmut: Musik als existentielle Erfahrung

Lehmann, Harry: Die digitale Revolution der Musik

Messiaen, Olivier: Traité de rythme, de couleur et d'ornithologie

Nyman, Michael: Experimental Music

Paddison, Max/ Deliège Irène: Contemporary Music

Rihm, Wolfgang: Schriften

Sikora, Frank: Neue Jazz-Harmonielehre

Stockhausen, Karlheinz: Texte

Wünsch, Christoph: Satztechniken im 20. Jahrhundert